DEPARTEMENT DE L'ARDECHE ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE



Séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Membres en fonction : 15 Membres présents : 11

Membres absents excusés avec procuration : 3 Membre absent excusé sans procuration : 1

Le jeudi 19 décembre deux mille vingt-quatre à 19 heures, le Conseil Municipal sur la convocation de Monsieur le Maire en date du 12 décembre 2024, s'est réuni dans la salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHIER Jean-Yves, Maire.

<u>Présents</u>: MMES BERNARD-MARTINEZ Nathalie, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc.

Excusés et procurations : MME HUOT Michèle à MME CONSTANT Michèle, MME SUCHON

Emilie à M. BESSON Jonathan, M. GOSSE Pascal à M. DURAND Gérald.

<u>Absente excusée</u> : MME BRUNEL Isabelle. <u>Secrétaire de Séance</u> : MME DUCHAMP Cécile.

Numéro	Objet de la délibération	Résultat du vote
45/2024	Transfert de personnel suite au transfert du service « restauration collective » de la résidence du Val d'Ardèche à la commune, à partir du 1er/01/2025	Approuvée
46/2024	Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet soit 35 heures	Approuvée
47/2024	Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à 35 heures	Approuvée
48/2024	Mise à jour du tableau des effectifs de la commune	Approuvée
49/2024	Validation des tarifs des repas préparés par le service « restauration collective », à partir du 1 ^{er} /01/2025	Approuvée
50/2024	Vote des décisions modificatives n°1 du budget principal 2024	Approuvée
51/2024	Vote du montant des subventions d'équilibre pour le fonctionnement et l'investissement du budget annexe 2025	Approuvée
52/2024	Approbation du budget primitif 2025 du budget annexe « restauration collective »	Approuvée

53/2024	Modification des plafonds du régime indemnitaire versé en tenant compte du niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions occupées par les fonctionnaires. Et mise en place du complément indemnitaire lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir de l'agent.	Approuvée
54/2024	Vote du montant de la rémunération des 4 agents recenseurs	Approuvée
55/2024	Renouvellement de la convention de mutualisation du service police municipal établi entre les communes de Labégude et de Vals-les-Bains	Approuvée
56/2024	Débat sur le rapport triennal du suivi de l'artificialisation des sols	Approuvée
57/2024	Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025	Approuvée
58/2024	Révision du loyer sis 3 rue Jean Moulin à partir du 1er/02/2025	Approuvée